

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 111

AMENDEMENT

présenté par
M. Chenevard et M. Thiériot

ARTICLE 24

Au début de l'alinéa 11, substituer aux mots :

« Le volontariat des appelé du service national »

les mots :

« Le service national volontaire »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le service national étant fondé sur le volontariat, il convient de substituer le mot "volontaires" au mot "appelés"